

nous de voir à ce que nos droits soient protégés aussi bien que le sont ceux de la Chambre des communes. Le pays tient à être raisonnablement représenté non seulement dans la Chambre des communes, mais aussi dans le Sénat. Si un changement ne survient pas, si la guerre actuelle dure encore longtemps, il arrivera, peut-être, que la représentation, à la gauche du Sénat, se trouvera réduite au chiffre ne formant qu'un faible corps de garde.

Le vent délétère qui souffle actuellement n'affecte pas également les deux partis dans cette Chambre. La présente guerre favorise singulièrement le parti conservateur. La mort a réduit considérablement la représentation dans le Sénat. Cette réduction peut s'accroître au détriment du parti libéral; au détriment du pays en général, et cette réduction est encore aggravée par le fait de la prolongation du terme du Parlement que l'on a accordée. S'il en est ainsi, il me semble que ce terme ne devrait pas être prolongé davantage, si le parti libéral, dans le Sénat, veut conserver le reste de ses forces. Si le gouvernement compte sur la durée de la guerre pour affaiblir le parti libéral dans le Sénat, le devoir du parti libéral est de refuser toute autre prolongation du terme du Parlement. Voilà l'attitude que je crois devoir prendre, et cette attitude sera approuvée par le pays. J'espère, donc, que la production de la correspondance en question provoquera un débat sur la situation que je viens de signaler. Cette situation ne place pas les deux partis sur un pied d'égalité, et ne justifie pas la demande faite par le premier ministre dans la Chambre basse.

La motion est adoptée.

DISCOURS DU TRONE—ADRESSE EN REPOSE AU

Le Sénat procède à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session.

L'honorable JOHN S. McLENNAN: En se levant pour proposer qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de prononcer devant les deux Chambres réunies du parlement, s'est exprimé comme suit:

Honorables messieurs, d'après la coutume, à l'occasion d'un remplacement du chef de l'Etat, la motion que j'ai l'honneur de vous soumettre est de faire allusion à ce changement. Dans une circonstance de cette nature cet aphorisme se présente naturellement à l'esprit: "Le roi est mort, vive

L'hon. M. CLORAN.

le roi." Cependant, si les rois peuvent mourir, il n'en est pas de même des vice-rois. Plusieurs des vice-rois du Canada ont été transférés dans des situations de la plus grande importance, et ont servi l'empire dans une autre sphère de manière à ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'ils avaient acquis au Canada.

Le prédécesseur du Gouverneur général actuel, le duc de Connaught, est retourné en Angleterre pour continuer là de s'occuper activement de tout ce qui intéresse le Canada en Angleterre et sur les champs de bataille comme il le faisait avant son départ d'ici; c'est-à-dire, pour nous rendre là des services comme ceux qu'il a rendus, ici, et qui ont fait de son administration des affaires du Canada l'une des plus efficaces que nous ayons eues depuis l'établissement de la Confédération du Canada.

Le gouverneur général actuel justifie pleinement notre conviction qu'il occupera dignement la haute position à laquelle il a été élevé. Il est issu d'une très noble famille qui s'est illustrée par de grandes œuvres. En ne remontant pas plus loin que la période dans laquelle nous vivons, nous constatons que son grand père possédait les plus rares qualités. Au cours de sa carrière académique, il obtint les honneurs les plus élevés à l'université de Cambridge—que je puis considérer comme figurant au premier rang des institutions préposées à l'avancement de connaissances humaines. Il équipa cette université de manière à la mettre en état de former des savants capables d'agrandir le cercle de la science, et, pendant plusieurs années, il l'administra en qualité de chancelier. Puis, donnant son attention à d'autres affaires, il devint ce qui est maintenant appelé un chef d'industrie; mais, contrairement à plusieurs chefs de ce genre, il risqua ses propres deniers. Quand il porta son attention sur Barrow, situé sur la côte occidentale de l'Angleterre, ce bourg n'était alors qu'un petit village de pêcheurs, et pour le développer, il risqua ses propres capitaux. Ce village est, aujourd'hui, un centre de construction de navires et de métallurgie, qui ne le cède en importance qu'aux grands centres de la Clyde et des rivières de la côte orientale. Son successeur fut un homme d'état qui aurait pu, trois fois, devenir, s'il l'avait voulu, premier ministre de la Grande-Bretagne. Ce fut un homme dont les convictions sincères, dont l'intégrité et le désintéressement inspiraient la confiance et le respect à ses adversaires comme à ses amis politiques. Son Excellence le gouverneur général commence, ici, l'exercice de ses fonctions avec le prestige que lui donne